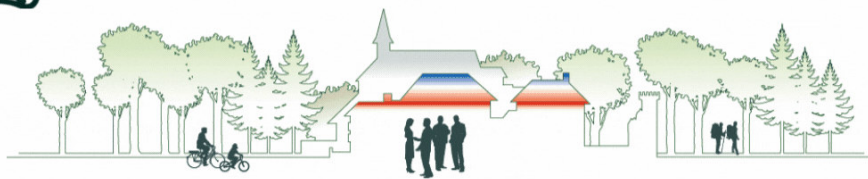


Pour être sûr de recevoir tous nos emails, [ajoutez-nous à votre carnet d'adresses](#).
Si ce mail ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Coupes rases, régénération naturelle, plantations... comment la forêt publique en Pays de la Loire est-elle renouvelée ?

Comment renouvelle-t-on la forêt ? Trop ou pas assez? Le changement climatique change-t-il la donne ? Les avis divergent au sein même de la communauté scientifique. Alors que faire ? À l'ONF, les forestiers misent sur une forêt diversifiée, la forêt mosaïque, une manière de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier.

L'important, c'est la pérennité de la forêt

Le changement climatique entraîne des conséquences directes sur les écosystèmes forestiers, alors même qu'ils jouent un rôle crucial dans la régulation du climat. Les forêts agissent comme des puits de carbone, absorbant une quantité significative de dioxyde de carbone de l'atmosphère (en France, les forêts stockent 7,5 % des émissions de CO₂. Elles sont le deuxième puit de carbone après les océans). Elles sont aussi un refuge pour la biodiversité et le bois participe à une économie à faible émission de carbone. Enfin, la forêt est un lieu de détente et de ressourcement pour tous.

Il est donc important de garder une forêt en bonne santé; son renouvellement réfléchi et échelonné dans le temps est une des clefs de sa résilience. Depuis Philippe Le Bel, qui a créé l'Administration des Eaux et Forêts en 1291, la pérennité de la forêt est inscrite dans l'ADN des forestiers publics et la régénération naturelle est au cœur du processus. Ce mode de renouvellement des forêts s'appuie sur la dynamique naturelle existante; elle favorise la diversité génétique et la sélection naturelle des arbres les mieux adaptés.

Les chiffres clés du renouvellement des forêts publiques en Pays de la Loire (période de référence 2021-2022)

**211 hectares
renouvelés
chaque année**

soit **0.5 %**

de la surface gérée
par l'ONF
en Pays de la Loire



80%

Par régénération
naturelle



20%

Par plantation

Question autour du bon moment pour régénérer la forêt



maximum de semis naturels. Le forestier a choisi pour chaque espèce le diamètre permettant que la biodiversité associée aux arbres matures puisse s'exprimer mais aussi pour que le bois des arbres coupés soit transformé et valorisé. L'utilisation du bois est, en effet, bénéfique car c'est une ressource renouvelable, écologique et polyvalente qui contribue à une économie locale moins énergivore ; c'est aussi un moyen de stocker du carbone à plus ou moins long terme en fonction de la durée de vie du produit réalisé.

lichens, insectes...).

Le diamètre est le bon indicateur pour évaluer la maturité d'un arbre, la taille étant plus pertinente que l'âge. Deux arbres du même âge peuvent avoir des diamètres très différents en fonction des conditions environnementales, de la concurrence entre les arbres et d'autres facteurs de croissance (sol). Se baser sur l'âge pourrait conduire à récolter des arbres âgés mais de petite taille.

L'interview Eric Sevrin*, nous explique tout sur la régénération naturelle, les coupes rases, ... à l'ONF

* adjoint forêt à la directrice territoriale Centre-Ouest-Aquitaine



Dans nos régions, nous ne subissons pas de grands dépérissements comme dans le Grand Est mais des signes nous ont amené à adapter nos pratiques sylvicoles, que ce soit dans la gestion des peuplements ou lors de leur renouvellement.

La régénération du Pin maritime sur le littoral atlantique a montré quelques difficultés. Essence de pleine lumière, les ouvertures ont été réduites et l'ambiance forestière préservée pour mieux protéger les semis. Des essais de conduite du Pin maritime en futaie irrégulière sont en cours. Il nous faut définir de nouvelles références car ce n'est pas une essence habituelle pour ce type de sylviculture. Nous sommes donc en phase

Comment renouelle-t-on naturellement une

une mosaïque d'arbres d'âges et de grosseurs différents sur l'ensemble de la forêt et assure ainsi une couverture boisée permanente.

Quand a-t-on recours à une coupe rase ?

En forêt publique, les forestiers de l'ONF n'ont recours à cette pratique que si aucune autre solution n'est possible. La coupe rase permet de repartir d'une page blanche pour créer une nouvelle forêt. C'est le cas si une forêt est touchée par des épidémies de maladies ou d'insectes ravageurs, la coupe rase peut être envisagée pour éliminer les sources d'infection ou de propagation. Cela peut aider à empêcher la propagation des agents pathogènes ou des ravageurs à d'autres parties de la forêt. La coupe rase est aussi utile pour restaurer un milieu naturel qui a été envahi progressivement par les arbres comme les tourbières ou les dunes grises sur le littoral atlantique.

Observe-t-on des échecs de régénération naturelle dans les forêts publiques ?

Globalement les forêts publiques françaises se renouvellent encore très bien naturellement. Le forestier a l'habitude de dire « Si on plante, c'est qu'on s'est planté ». Toutefois aujourd'hui le changement climatique met à mal certaines zones où les espèces d'arbres sont moins bien adaptées aux nouvelles conditions climatiques. Avec la plantation, le forestier accélère la migration des espèces du Sud vers le Nord qui portent dans leur gène plus de résilience face aux élévations des températures et du manque d'eau.

climatique. L'ONF utilise donc la plantation en complément du renouvellement naturel pour favoriser l'adaptation des forêts aux changements observés et à venir, avec deux orientations majeures : la diversification des forêts et le choix d'essences plus adaptées au climat de demain. Aussi, une partie des surfaces est aujourd'hui plantée. Ces plantations sont dédiées aux îlots d'avenir (expérimentation) ou à la diversification en essences des peuplements en place. La majorité de ces plantations sont réalisées avec l'appui de l'Etat et l'Union Européenne à travers les financements dégagés par le plan de relance, et aujourd'hui de France 2030. Cela permet de tester de nouvelles provenances d'une même espèce, mieux adaptées à des conditions un peu plus « chaudes » et de nouvelles espèces. C'est indispensable de réaliser ces tests en anticipation en cas de dépérissements massifs dans le futur. Dans le même temps, la pratique de plantation dans le recru ligneux, c'est-à-dire au milieu de la végétation présente, s'est généralisée. Cela permet de favoriser la diversité et de mieux protéger les plants. Elle se fait à l'échelle de la parcelle ou en enrichissement dans la régénération naturelle, la plupart du temps avec d'autres essences pour diversifier le peuplement.

Pour guider ces plantations nous nous appuyons sur deux outils mis au point avec la communauté scientifique : ClimEssences et Zoom 50 qui permettent d'analyser la compatibilité climatique future et de sol des espèces sur une zone donnée. Nous avons également élaboré une clef d'aide à la décision pour les travaux afin de mettre les plants dans les conditions optimales pour se développer. L'objectif est de limiter au maximum les interventions, tout en permettant aux plants de pousser.

Vu dans les médias

THE CONVERSATION | The Conversation

Un autre regard sur l'évolution contemporaine de la forêt française

f Laurent Bouffier, Chercheur en génétique forestière, Inrae and Antoine Kremer, Directeur de recherches émérite, Inrae
 2 juillet 2023



Un autre regard sur l'évolution contemporaine de la forêt française (THE CONVERSATION): Laurent Bouffier, Chercheur en génétique forestière, INRAE and Antoine Kremer, Directeur de recherches émérite, INRAE.

[Lire l'article](#)



L'Observatoire des forêts françaises rassemble désormais en un espace unique les expertises et les connaissances. Il constitue tout d'abord un espace d'échange et de production en commun d'informations, de croisement, et d'analyses thématiques nationales ou régionales. Cinq premiers clubs thématiques ont été créés, dédiés à la santé des forêts, aux incendies, aux ressources en bois, à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation. L'Observatoire est piloté par l'IGN en partenariat avec l'ONF, le CNPF, France Bois Forêt, l'OFB, sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires. Il associe largement les acteurs de la filière forêt-bois réunis notamment au sein du comité de la filière forêt-bois de l'IGN.

[accéder au site](#)



Osez le demander

La forêt s'invite de plus en plus dans les questions de société. Une question sur les enjeux forestiers ? Une action de l'ONF dont la finalité n'est pas claire ? Un sujet vous intéresse particulièrement et vous souhaitez en savoir plus. N'hésitez plus et contactez-nous !

[Nous contacter](#)

Agence Pays de la Loire
15 boulevard Léon Bureau - 44262 NANTES CEDEX 2

“La forêt, ce débat” est envoyée chaque trimestre, pour éclairer une question d'actualité sur le monde forestier.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur notre liste de diffusion.

Vous avez la possibilité de vous désabonner en cliquant ci-dessous.

En cas de questions ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante : dpo@onf.fr

Partager ce message :



[S'abonner](#) | [Engagements de confidentialité](#)

